

Rôle des RPE au sein de l'APELF



contact@apelf.fr

L'APELF, qui sommes-nous ?

Nous sommes une association **apolitique** et **indépendante**. Nous sommes libres de toutes actions et idées dans l'intérêt des élèves et des familles. Nos préoccupations sont **locales** : nos actions sont donc décidées par des parents directement concernés et impliqués.

Nous sommes présents dans les 7 établissements scolaires de Ludres et de Fléville, dès le primaire (maternelle & élémentaire) et jusqu'à la fin du collège, ce qui permet de partager de façon durable nos idées et nos actions.

Nous vous représentons à tous les Conseils d'École, aux Conseils d'Administration et autres instances du Collège, mais aussi auprès des autorités locales (mairies, inspection académique,...).

Notre objectif est de représenter, d'informer et soutenir les parents d'élèves.

Notre participation à la vie scolaire consiste à :

- soutenir et promouvoir les actions des Représentants de Parents d'Elèves (RPE)
- participer aux commissions municipales des affaires scolaires
- soutenir financièrement divers projets scolaires (grâce aux bénéficiaires des divers actions menées durant l'année scolaire)
- assurer un rôle de médiateur entre parents et enseignants

Qu'est-ce qu'un RPE ?

Le rôle de RPE est officiellement définie par l'Education Nationale¹. Ils sont élus chaque année.

A l'école primaire (maternelle et/ou élémentaire), il y a autant de postes de RPE que de classes. Par exemple, suite à la fusion des écoles maternelle et élémentaire Prévert en une école primaire composée de 11 classes, il y a 11 postes de titulaires et 11 postes de suppléants de RPE à pourvoir. Les RPE participent au Conseil d'École (vote le règlement intérieur, adopte le projet d'école, donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école, donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles)

Au collège, les RPE participent au Conseil d'Administration et diverses commissions (éducative, hygiène et sécurité, conseil de discipline). Au collège de Ludres, il y a 6 postes de RPE titulaires et autant de suppléants à pourvoir.

Des questions ? Contactez des RPE !

PREVERT

Maternelle parents.mat.prevert@apelf.fr
Elémentaire parents.elem.prevert@apelf.fr
Collège parents.college.monod@apelf.fr

LOTI

parents.mat.loti@apelf.fr
parents.elem.loti@apelf.fr

RENARD

parents.mat.renard@apelf.fr
parents.elem.renard@apelf.fr

1. Plus d'info sur :

<https://mallettedesparents.education.gouv.fr/parents/ID173/les-representants-des-parents-d-eleves>